



Fiera di u Focu
Foire des métiers de l'art du feu et des artisans
mercredi 10 et jeudi 11 août 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville:

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Spécialité Artisanale :

.....

Nom de l'atelier :

N° au registre de la Chambre des métiers ou Cci / SIRET :

Adresse de l'atelier :

Site web :

J'effectuerai des démonstrations : oui non (cocher la case)

De quelle nature :

.....

.....

Besoins nécessaires pour les démonstrations :

.....

.....

.....



Fiera di u Focu
Foire des métiers de l'art du feu et des artisans
mercredi 10 et jeudi 11 août 2022

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'inscription à la foire est gratuite. Toutefois, en raison de nombreux désistements lors de la dernière édition, un chèque de caution de 80 € devra être joint à l'inscription, qui ne sera pas encaissé et rendu à l'issue de la manifestation.

L'accès au champ de foire est réservé aux exposants ayant fait l'objet d'une inscription dans un des registres professionnels suivants : Registre agricole ou Chambre des Métiers, Registre du Commerce, Mutualité Sociale Agricole, Maison des Artistes.

Les producteurs-exposants produisent ou exercent leur activité en Corse toute l'année. Les exposants revendeurs ne sont pas admis.

La participation à la foire est soumise à l'acceptation du dossier d'inscription par le comité de sélection. L'association organisatrice se réserve également le droit de refuser des exposants qui ne rempliraient pas les critères d'admission ou si elle juge que le nombre de participants est trop important.

Les véhicules ne sont pas admis sur le champ de foire, sauf pour l'installation/désinstallation du stand le mercredi matin avant 9h30 et le jeudi après 19h00.

Les horaires d'ouverture au public : de 10h00 à 19h00.

Les exposants devront laisser les lieux propres, tels qu'ils les ont trouvés en arrivant. Des poubelles et des cendriers sont à leur disposition.

L'association ne peut être tenue pour responsable des stands et de leur matériel. Les artisans s'engagent à ne pas se retourner contre les organisateurs de la foire si dommages éventuels : vol, intempéries, dégât des eaux etc.

Les exposants doivent être assurés pour le matériel et les marchandises exposées, et en responsabilité civile pour tout dommage causé à des tiers.

Je soussigné m'inscris en tant qu'exposant et atteste avoir lu et approuvé le règlement intérieur de la foire des métiers de l'art du feu et des artisans de Costa.

J'autorise expressément, à titre gracieux, les membres de l'association à réaliser, s'ils le souhaitent, des photos et/ou des films le représentant, de même que les produits exposés sur son stand, et à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires (y compris internet).

Fait à le Signature :

A adresser avant le 3 août, par courrier à l'adresse suivante : J.F. AGOSTINI - Piazzetta - 20226 Costa
adresse mail : fieradiufocu@gmail.com Tél : 06 20 36 06 90 ou 06 33 74 42 58